



Fédération  
autonome de  
l'enseignement

La FAE a dévoilé sa nouvelle identité visuelle, qui s'articule autour d'un logo modernisé et d'une nouvelle signature. Le logo conserve ses couleurs distinctives, que sont le rouge et le noir, auxquelles s'ajoute une palette de couleurs significatives, de même que la flèche qui pointe vers le haut. En optant pour une police de caractère plus affirmée, on souligne à grands traits l'audace de la FAE et sa personnalité incontournable tout en rappelant haut et fort son esprit combatif, sa capacité à influencer les débats et son caractère démocratique. La nouvelle signature de la FAE, **Une fédération par et pour les profs**, représente désormais le caractère distinctif de la FAE, ce pour quoi elle a été fondée et se bat au quotidien.

## LA CAPITALE DEVIENT BENEVA

La Capitale et SSQ Assurance se sont regroupées pour mieux servir et protéger leurs clients. L'entreprise porte désormais le nom de **BENEVA**. Nous en profitons pour mettre à votre disposition la mise à jour des protections applicables au contrat d'assurance collective de BENEVA effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## LISTE DE SOUHAITS POUR 2022

Dire que, dans mon dernier éditorial, je vous invitais à profiter de chacun des précieux moments pour retrouver cette année le plaisir de célébrer avec vos proches les plus chers... Je n'avais pas imaginé que les rassemblements seraient restreints et que plusieurs d'entre vous seraient obligés d'être confinés, pendant plusieurs jours, seuls ou en famille. J'espère néanmoins que vous n'avez pas été trop affectés mentalement et physiquement, que vous avez quand même pu vous reposer et refaire le plein d'énergie.

Comme la situation évolue vite! À l'automne, avec la campagne de vaccination qui s'amorçait pour les enfants de 5 à 11 ans, personne n'avait envisagé un retour en classe virtuelle. Et pourtant, nous en sommes là. Voyant les niveaux records de contamination, au cours du congé des fêtes, nous avons fait de la pression pour que toutes les enseignantes et tous les enseignants aient rapidement accès à la troisième dose du vaccin. Nous avons également demandé à la Fédération autonome de l'enseignement de faire des représentations auprès du ministre de l'Éducation pour repousser la rentrée ainsi que pour resserrer les mesures sanitaires afin de protéger les profs qui travaillent dans les classes et les écoles spécialisées. Rappelons que ces profs travaillent dans des conditions particulièrement propices à la propagation du virus : élèves sans matériel de protection, grande proximité physique avec les élèves et les autres intervenants, élèves qui crachent, mordent, arrachent le matériel de protection aux intervenants... Bref, un retour en classe dès cette semaine, sans renforcement des mesures sanitaires dans ces milieux, est très inquiétant.

Malgré cette période des Fêtes pour le moins inhabituelle, une autre année s'amorce. Je fais encore quelques souhaits pour l'année qui vient. Sera-t-elle celle qui mettra fin à la pandémie? Est-ce possible d'imaginer la vie sans crainte de la COVID-19? Je parie que c'est ce que la plupart d'entre vous espèrent. Dans le même esprit, je réitère que l'on puisse régler une fois pour toutes les dossiers de ventilation et de qualité de l'air dans nos établissements. J'ose espérer qu'après deux ans de pandémie, le ministre de l'Éducation sera en mesure de voir à la distribution et la dotation d'un détecteur de CO<sub>2</sub> dans tous les locaux!



À court terme, je souhaite que l'arrivée de la nouvelle directrice générale du Centre de services scolaires de Montréal régularise sa situation et qu'on puisse voir la fin de sa mise en tutelle.

C'est en travaillant ensemble, en nous écoutant vraiment, que nous pourrions améliorer nos conditions de travail, que nous veillerons à une meilleure santé physique, certes, mais surtout mentale.

Je souhaite la négociation d'une entente satisfaisante également pour le personnel de l'École Peter Hall et un colloque en présentiel!

À plus long terme, j'espère que le prochain gouvernement provincial élu, qui devra ensuite faire un dépôt patronal pour les négociations de notre *Entente nationale*, soit conscient que nos conditions d'exercice ont un effet direct sur la pénurie de profs, sur l'hémorragie qui perdure depuis trop d'années!

En terminant, je souhaite que le ministre de l'Éducation nommé après les élections du nouveau gouvernement soit compétent, franc et transparent, mais également bien au fait de la réalité des établissements montréalais.

Par-dessus tout, je souhaite que tous les acteurs de l'éducation remettent l'école au centre des priorités, pour qu'elle soit un milieu de vie invitant, tolérant, accueillant, qui offre l'égalité des chances à tous. En veillant à réduire les inégalités sociales, nous contribuons à développer une société forte!

Sur ce, je vous souhaite personnellement une bonne et heureuse année, la santé ainsi que de petits et de grands bonheurs!

● Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente



— FGJ

# COLLECTE DES BESOINS

Si ce n'est pas déjà fait, c'est le temps de procéder à la collecte des besoins de votre milieu. En vertu des encadrements, c'est au Comité-école EREHDAA de procéder à l'exercice pour toutes les écoles de la formation générale des jeunes (FGJ). Ce processus annuel permet, tant au Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) qu'à l'Alliance, d'avoir un portrait clair des besoins réels exprimés par les milieux, particulièrement en ce temps de pandémie où certains élèves sont plus en difficulté que jamais. Ces besoins peuvent être exprimés notamment par des demandes de services d'orthophonie, de psychologie, de psychoéducation, d'éducation spécialisée, d'orthopédagogie, d'enseignement-ressource et d'autres services allant de l'ergothérapie au soutien linguistique. Nous savons pertinamment que l'année scolaire est encore particulièrement bien remplie, mais l'exercice est primordial afin de déterminer les services requis dans tous les milieux et de permettre au Comité paritaire EREHDAA de bien faire son travail de recommandations.

À la suite de l'entente entre le Comité-école EREHDAA et la direction, un formulaire de collecte des besoins doit être rempli et transmis au centre de services scolaire. Il est important que les besoins inscrits dans ce formulaire soient exprimés en jours par semaine et non en nombre de postes. Par exemple, si les besoins en orthophonie sont d'un poste à temps plein, vous devez inscrire 5 jours dans la colonne appropriée. Si les besoins sont de 2 postes, vous inscrivez 10 jours et ainsi de suite. Ces erreurs, fréquentes dans les inscriptions, posent problème puisqu'elles réduisent artificiellement les demandes. Nous vous invitons donc à la plus grande vigilance.

En terminant, nous vous rappelons que l'exercice doit être fait rapidement, puisque les directions doivent acheminer les demandes au CSSDM avant le 11 février pour qu'elles soient prises en considération.

● Marie Contant, vice-présidente

## ÉDUCATION DES ADULTES 4<sup>e</sup> ÉTAPE DE PLACEMENT — MODIFICATION DES DATES DE LA 1<sup>re</sup> SÉANCE



La 4<sup>e</sup> étape de placement de l'année 2021-2022 à l'éducation des adultes (EDA) se déroulera entre le 5 et le 12 janvier avec deux séances

distinctes d'affectation par Internet (SAI). La date d'entrée en fonction officielle est le **13 janvier**. Toutefois, si vous êtes disponible avant cette date, vous pourrez intégrer le poste plus tôt s'il n'a pas été confié à une suppléante ou à un suppléant.

**ATTENTION LES DATES DE CETTE SÉANCE ONT ÉTÉ MODIFIÉES, LA SÉANCE A ÉTÉ DEVANCÉE DE 2 JOURS.**

**1. Séance pour les postes de 20 heures** par semaine du mercredi 5 janvier 2022 (17 h) au vendredi 7 janvier 2022 (13 h).

**Vous pouvez consulter le nouvel avis de convocation sur SAI à l'onglet convocation**

**NOTE :** Les règles d'affectation demeurent les mêmes. Par conséquent, vous pourrez lors de la première séance (postes de 20 heures) choisir et obtenir dans le respect de vos priorités d'emploi un poste de 20 heures dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

**1)** vous n'avez aucune affectation au moment où vous postulez sur SAI;

**ou**

**2)** vous n'avez aucune affectation à compter du 13 janvier;

**ou**

**3)** vous avez obtenu un poste de moins de 20 heures par semaine à l'assemblée (SAI) du 3 au 6 décembre 2021 et vous souhaitez vous en désister afin d'obtenir un poste de 20 heures par semaine, et ce, peu importe sa durée (date de fin du poste).

**2. Séance pour les postes de moins de 20 heures** par semaine du mardi 11 janvier (00 h 01) au mercredi 12 janvier 2022 (midi).

**NOTE :** Si vous choisissez un poste ou une combinaison de postes dans votre élargissement de champ, assurez-vous que le nombre d'heures que vous pouvez obtenir dans votre champ d'origine (poste et combinaisons de postes) est moins élevé que le nombre d'heures que vous pouvez obtenir avec le ou les postes de votre élargissement de champ.

Pour plus de détails sur les règles d'assemblée, consulter le *BIS* volume 45, numéro 13 du 15 novembre 2021.

● Chantal Forcier, conseillère

## RAPPEL — FORMATION SYNDICALE MON RÔLE DE DÉLÉGUÉ — SESSION 2

— TOUS  
LES  
SECTEURS

— CAF  
— PH

Cette session de formation, avec libération syndicale, se tiendra le **mardi 18 janvier 2022 de 9 h à 15 h 30**, en visioconférence Zoom.

Ce n'est pas la deuxième partie de la session 1 qui a eu lieu le 12 octobre dernier, mais bien la **même formation offerte une deuxième fois.**

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le mercredi 12 janvier 2022** en utilisant ce [formulaire](#) en ligne dans le site de l'Alliance. Pour de plus amples renseignements, contacter Audrey Goudiaby par courriel : [formation@alliancesprofs.qc.ca](mailto:formation@alliancesprofs.qc.ca).

● Élyse Bourbeau, vice-présidente

